

MODALITÉS DU CONCOURS « HISTOIRES COURTES »

L'association Brangues Village de Littérature organise dans le cadre de sa manifestation du livre jeunesse **LE CONCOURS « HISTOIRES COURTES »** dont voici le règlement.

Cette fête intitulée Rouge Cerise Noir Corbeau se déroulera à Brangues

le dimanche 6 décembre 2015.

Le concours est ouvert aux classes des écoles maternelles, élémentaires, collèges et aux centres sociaux, TAP et soutiens scolaires en amont de la Fête du Livre Jeunesse.

Ce concours est organisé pour 3 niveaux:

- 1- Grande section de maternelle/CP ou âges des enfants compris entre 4 et 6 ans
- 2- CE1 /CE2 ou enfants de 7 à 9 ans
- 3- CM1/ CM2/ 6^e ou enfants de 9 à 12 ans approximativement.

- Chaque classe ou groupe présentera un texte.
- Les textes seront récompensés en fonction de leur richesse créative et de leur rigueur orthographique et syntaxique.
- Chaque classe ou groupe participant recevra un lot constitué de livres.
- Vos textes seront exposés le jour de la manifestation, lors de la remise des prix.
- Les lots seront remis aux enseignants, éducateurs ou représentants.

L'histoire sera écrite sur **une page de format A4 maximum**, le choix de la police et la taille des caractères sont libres.

Les **illustrations** sont facultatives mais vivement encouragées pour décorer les salles le jour de la fête mais ne sont pas prises en compte pour le concours.

Chaque classe ou groupe doit confirmer sa participation avant le 16 octobre 2015 à

Liliane Duchet liliane.duchet@laposte.net

Les textes devront nous parvenir avant le **VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015** sous format **Word** ou **Open Office** par **mail uniquement** à l'adresse suivante : liliane.duchet@laposte.net

Dans le corps de votre mail, vous communiquerez les renseignements suivants :

- nom de l'école, de la commune, de l'enseignant responsable,
- niveau de classe (ou âges des élèves pour les centres sociaux), nombre d'enfants
- numéro de téléphone et adresse mail

Merci de ne pas préciser ces renseignements sur votre texte afin de le rendre anonyme.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.